LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL
LES BRUYÈRES

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

570 Rippe des Vernes Safre 71580 Frontenaud

BOURGOGNE

saône-et-loire

UNAPS
UNION NATIONALE des ACTISANS de la PROTECTION SOCIALE

SOMMAIRE

Préambule
_____Page 1

I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Localisation
Locaux
Autorisation et affiliations de la structure
Situation juridique de la structure
Zone d'intervention
_____Page 2

Zone de résidence des bénéficiaires
Catégorie du lieu de vie
Catégorie des bénéficiaires
Capacité prévue
_____Page 3

Qualification de la personne physique chargée de la gestion
Effectif et personnel des différentes catégories
_____Page 4

Responsabilités
Gestion des situations à risques
Rôle et attitude des encadrants et intervenants
_____Page 5

Relations ados-accompagnants
Relations ados-visiteurs
Relation structure-parents
_____Page 6

Raison d'être du LVA
Mise en œuvre
Intérêt au regard des besoins de la population concernée
_____Page 7

Traitements médicaux et suivis thérapeutiques

II – L'ORIGINE DU PROJET D'HIER A AUJOURD'HUI
_____Page 8/9

III – LE LIEU DE VIE, LIEU DE PERMANENCE ÉDUCATIVE
_____Page 10

La vie quotidienne partagée
L'apprentissage de la socialisation
_____Page 11

Les valeurs développées déterminant le projet pédagogique
Le règlement intérieur
Le déroulement d'une semaine en période scolaire
_____Page 12

La scolarisation en interne
Formations externes
Formations ciblées
_____Page 13

Les vacances
Les activités ludiques
_____Page 14

Exposé et bilan pédagogique
_____Page 15

IV – BILAN & PERSPECTIVES
_____Page 16/18

LVA LES BRUYÈRES
Lieu de vie et d'accueil
Safre
570 Rippe des Vernes
71580 Frontenaud
Tel : 06 07 60 95 72
Courriel : Info@lesbruyeres.org
Site : www.lieu-de-vie.org

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL DES BRUYÈRES

Préambule

En préambule à ce projet d'établissement pour le LVA des Bruyères, il paraît indispensable de revenir sur ce qu'est, mais surtout ce que n'est pas le Lieu de Vie et d'Accueil des Bruyères.

D'aucuns seraient tentés de comparer ce lieu avec une maison d'enfant à caractère social ou d'autres encore, avec une famille d'accueil. Dans les faits, le LVA se situe entre les deux, et c'est très justement cet Entre-Deux qui lui donne sa capacité à prendre en charge le public qui lui est confié, en tenant compte finement de ses spécificités.

Bien qu'ici il ne soit pas question de créer une frontière étanche entre les autres structures d'accueil et les lieux de vie, car je reconnais les qualités indéniables des accueils différents proposés, il convient que chaque type de structure reconnaisse ses limites.

Le projet d'établissement doit décrire un certain nombre d'éléments constituant l'accueil en lieu de vie, il ne peut néanmoins être calqué sur le modèle d'autres établissements, et d'ailleurs, la forme en est libre. Le lecteur doit admettre une part de différence et d'ouverture d'esprit eu égard à la spécificité du lieu.

La forme du projet d'établissement étant donc libre, nous avons fait le choix, en premier lieu, de faire une présentation générale (I), puis de reprendre l'historique de l'établissement (II), avant d'en arriver à la situation d'aujourd'hui (III), et finalement d'aborder les pistes possibles d'amélioration, notamment suite au nouveau positionnement du Conseil Départemental de Saône-et-Loire quant à la capacité d'accueil du LVA, le nombre de places, passant de dix à sept (IV).

_____

I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Localisation

Les Bruyères, lieu de vie et d'accueil, se trouve en zone rurale, à la pointe Est de la Saône-et-Loire, en limite des départements de l'Ain et du Jura.
À un kilomètre et demi se trouve le village de Frontenaud, à dix kilomètres la ville de Louhans et à la même distance celle de Cuiseaux.

Locaux

La maison
Le lieu de vie et d'accueil des Bruyères se compose de trois bâtiments.
Le premier est le corps principal. Il abrite en plus des pièces à usage privé, un bureau, une cuisine professionnelle, une salle à manger, un salon et salle de jeux, une nurserie canine, deux chambres d'accueil, une salle de bain, une buanderie, une cave, un local technique et un grand atelier aménagé pour le travail de la mécanique.
Le deuxième bâtiment, se compose d'une salle de bain double, de cinq chambres, dont une double, aménagées et réservées à l'hébergement des adolescents.
Le troisième bâtiment, comporte une grande salle dévolue aux cours scolaires, aux formations, aux activités et à la musique. Sur deux étages, une sellerie, bourrellerie, salle de couture. De plain-pied, un atelier de 60m² entièrement outillé et dédié au travail du bois.
Et enfin, boxes, douche pour chevaux, remise à fourrage, stalles équines, occupent le reste du bâtiment.
Des aménagements couverts et une piscine chauffée viennent compléter le site sur une superficie de vingt-trois hectares clos.

Aménagements extérieurs
Le LVA bénéficie d'un terrain de travail équestre de 6000m², de deux ronds de longe et carrière d'équitation, ainsi que d'une serre de culture bio de 200m².

Local extérieur
Un tunnel extérieur, abrite les stocks de bois destinés à la menuiserie, de fourrage pour les chevaux et de remise pour le matériel agricole.

L'immeuble
Le lieu de vie et d'accueil possède également une possibilité d'accueil en appartements protégés, dans un petit immeuble privatif du centre-ville. L'immeuble est composé de trois appartements entièrement aménagés, d'une cuisine commune, d'une cour intérieure et d'un garage.

Autorisation et affiliations de la structure

- Autorisation du Conseil Départemental de Saône-et-Loire
- Convention de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Convention du Tribunal de la Jeunesse de Genève et Vaud
- Convention du Service de la Protection des Mineurs de Genève
- Affiliation à l'Union Nationale des Artisans de la Protection Sociale
- Affiliation au Groupe d'Échanges et de Recherche pour la Pratique en Lieu d'Accueil

---

Situation juridique de la structure

- Accueil en placement civil
- Accueil en placement pénal

Zone d'intervention

Le lieu de vie et d'accueil des Bruyères dépend du district d'action sociale de Cuiseaux et du Tribunal de Chalon-sur-Saône.

_____

Zone de résidence des bénéficiaires

Les adolescents accueillis peuvent venir de l'ensemble du territoire national, sans restriction de lieu, d'attachement social, culturel ou religieux.

Des résidents suisses peuvent également bénéficier de l'accueil, conformément aux échanges entre les autorités judiciaires et civiles des deux pays.

_____

Catégorie du lieu de vie

Le lieu de vie et d'accueil des Bruyères est un établissement classé ERP Cat 5, il correspond à toutes les normes de sécurités et assurances inhérentes à sa catégorie et destination.

_____

Catégories des bénéficiaires

Nous accueillons des adolescents en difficulté, au petit nombre de sept, les périodes d'accueil varient selon les situations. Celles-ci peuvent aller de quelques mois, à plusieurs années pour les accueils à long terme.

La population accueillie est composée principalement d'adolescents mineurs et éventuellement de jeunes majeurs des deux sexes, adolescents relevant de l'article 375 du Code civil et de l'ordonnance de 1945.

Nous ne sommes toutefois pas en capacité d'accueillir les jeunes présentant des pathologies psychiatriques avérées ou pouvant représenter un réel danger, tant pour notre famille, que pour les autres résidents.

_____

Capacité prévue

La structure existante, ainsi que les ressources humaines mises en place déterminent un nombre de 10 adolescents en accueil permanent.
Néanmoins, le Conseil Départemental de Saône-et-Loire, limite l'accueil du LVA à 7 places.

Quant à la parité garçons-filles, toutes les formules d'hébergement sont possibles, dans le strict respect de la non-mixité en chambrée.

Une place, dite d'urgence, est prévue afin de permettre une extension ponctuelle. En effet, à l'échéance de l'accueil dans notre structure, il arrive que certains jeunes ne parviennent pas à s'intégrer dans le nouveau lieu proposé par les services sociaux. Nous sommes amenés alors à reprendre l'adolescent pour un accueil à durée déterminée, période au cours de laquelle nous travaillons à redéfinir de façon sécurisante le changement de cadre de vie. Ainsi, l'adolescent peut envisager son avenir tout en prenant le temps nécessaire à son évolution. En cas de réelle impossibilité d'accueil dans cette nouvelle structure, cela laisse un délai à l'adolescent, mais également aux organismes sollicités, pour une réorientation du projet.

_____

Qualification de la personne physique chargée de la gestion

Rossi Gianclaudio (Gio)

Permanent/Directeur du LVA
- Diplôme de praticien Upbraining (PEI)
- Diplôme de meneur de tourisme équestre (MTE)
- Diplôme d'accompagnateur de tourisme équestre (ATE)
- Diplôme de directeur de centre de vacances (BAFD)
- Attestation de formation aux premiers secours (AFPS)
- Formation en droits des enfants, droits des familles
- Formation pour la gestion des violences en lieu de vie
- Formation en gestion d'équipe en lieu de vie et d'accueil
- Certificat de compétence de transports d'animaux (CAPTAV)
- Formation en accompagnement social palliatif

Président de l'Association Point de Chute
Président de l'Union Nationale des Artisans de la Protection Sociale (UNAPS)

_____

Effectif et personnel des différentes catégories

Rossi Jacqueline

Permanente du LVA/Intendante générale
- Brevet d'aptitude à la fonction d'animatrice (BAFA) perfectionnement : activités périscolaires.
- Brevet national de secourisme (BNS)
- Formation à la sécurité et à la prévention des risques en entreprise
- Formation en gestion d'équipe en lieu de vie et d'accueil
- Formation en accompagnement social palliatif
- Formation en Connaissances pour Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques (ACACED)

Mon épouse, et la principale personne encadrant la structure à mes côtés. Elle prend en charge l'intendance du lieu de vie, le quotidien des jeunes, ainsi que la gestion du pôle canin.

Auffray Gilles

Professeur
- Diplôme de licence en lettres
- Diplôme d'études universitaires générales (DEUG)
- Formation à la sécurité et à la prévention des risques en entreprise

Le professeur assure l'instruction des adolescents, le suivi des formations et la gestion complète de ce pôle. Gilles assure sporadiquement des permanences et encadre les jeunes tant sur le lieu que lors de sorties pédagogiques.

Rossi Tatziana

Service à la personne et secrétaire comptable en libéral.
- BEP métiers du secrétariat
- Formation en comptabilité
- Formation à la sécurité et à la prévention des risques en entreprise

Fille aînée de la famille, elle gère le pôle secrétariat ainsi qu'une part de la comptabilité du lieu de vie. Elle encadre également les adolescents, en participant vivement à l'action éducative, ceci dans une interaction de vie quotidienne évidente en lieu de vie et d'accueil.

Intervenants extérieurs

Le lieu de vie et d'accueil fait appel à des intervenants extérieurs, pour l'encadrement des adolescents lors d'activités sur site ou en extérieur.
Les intervenants sont tous des professionnels travaillant en libéral dans les domaines de l'éducatif, du sportif, du thérapeutique ou de l'artisanat.

_____

Responsabilités

L'autorisation de fonctionnement étant nominative, la responsabilité principale du LVA m'incombe. (Ex : Gestion financière, gestion des personnels, accident d'un adolescent, fugues, etc)
Pour autant, les décisions d'accueil font l'objet d'une étude commune du profil des jeunes, et d'un accord des personnels du LVA.

Pour l'application des règles de vie quotidienne, l'équipe garde son autonomie décisionnelle, en accord avec les valeurs du LVA et de notre société.

De manière générale, un fonctionnement autocratique ne serait aucunement en adéquation avec les valeurs que nous prônons.

_____

Gestion des situations à risques

La population accueillie par le LVA est une population d'adolescents pouvant provoquer des situations "**hors normes".**

Établir une liste de ces situations à risques serait utopique, chaque situation de crise et différente de la précédente. Face à des situations qui, pour un quidam, dépassent souvent l'entendement, tout le personnel du LVA a le devoir d'être réactif, réfléchi et efficace.

Il peut arriver que, pour la sécurité, d'un jeune, autant que celle des autres habitants du lieu de vie, une situation puisse obliger à la contention la plus courte possible d'un jeune en crise. Une fois la situation stabilisée, le personnel dispose d'un protocole d'alerte rapide du service médical, de la gendarmerie et des organismes placeurs.

_____

Rôle et attitude des encadrants et intervenants

Bien que le rôle soit clairement éducatif, et ceci comme n'importe quel parent d'ailleurs, l'attitude des encadrants doit demeurer celle de personnes naturelles.

Les adolescents qui nous sont confiés ont une grande sensibilité aux faux-semblants, la sincérité de nos sentiments et de notre engagement envers eux, doit être le fondement de nos actions.
Nous arrivons la plupart du temps à transmettre les valeurs sociétales avec une douce rigueur et une juste dose d'humour, mais il serait très naïf d'imaginer qu'il ne faut pas, de temps à autre faire preuve d'assertivité.

Relations ados-accompagnants

Emprunts de respect mutuel, les échanges entre les jeunes accueillis et les personnes encadrantes se veulent décontractés. Sous cet aspect, se fait une transmission des valeurs sociétales légère et plus audible.
Les accompagnants prêtent une attention soutenue au positionnement moral des adolescents accueillis, et ceci dans toutes les situations de vie quotidienne.
Aucune agression verbale n'est tolérée sans qu'un travail de réparation ne vienne contribuer à la compréhension et au contrôle de soi. Les agressions physiques font systématiquement l'objet d'une contention de protection, tant pour le jeune que pour l'accompagnant. Dans certaines situations une exclusion du lieu de vie est décidée, mais également une plainte au pénal.

Relations ados-visiteurs

Le lieu de vie et d'accueil des Bruyères est également un centre de pension, d'élevage équin et canin ouvert au public. Les adolescents sont, de ce fait en contact avec les clients.
Les discussions avec ceux-ci leur démontrent et leur prouvent que l'on peut être sérieux dans la vie sans être forcément austère.
Au cours de ces échanges, on peut noter un réel intérêt des uns pour les autres, surtout entre nos anciens clients et les adolescents placés à long terme.
Dans un premier temps, les jeunes sont souvent réticents au dialogue avec de nouvelles personnes, puis, le fait que des personnes extérieures viennent sur leur lieu de vie et d'accueil permet aux ados de se sentir en confiance et leur procure ainsi une certaine assurance.
Les échanges d'opinions avec des adultes ou adolescents de classes socio-culturelles relativement identiques, mais non marginalisés, ouvrent pour certains des jeunes accueillis des perspectives sans passage obligé par la délinquance.

Relations structure-parents

Le lieu de vie et d'accueil des Bruyères doit impérativement demeurer un lieu protégé pour les adolescents. Les parents sont accueillis sur rendez-vous et toujours après concertation avec les organismes référents.
Une fois les conditions de la visite clairement établies, les parents peuvent venir chercher leur enfant pour un temps préalablement défini.
La visite ayant lieu en dehors du site, au départ ou au retour, les adolescents peuvent prendre un moment pour faire partager leur lieu de vie et d'accueil.
À la demande des parents ou des adolescents, nous nous rendons disponibles dans ces moments transitoires pour dialoguer.

Relations ados-référents

Le rythme, ainsi que le nombre de contacts entre les référents Départementaux et les jeunes accueillis, n'est pas géré par le LVA.
Néanmoins, nous attachons de l'importance aux rencontres et aux contacts téléphoniques entre les adolescents et les référents.
Pour nous, le travail tripartite a un impact non négligeable dans la compréhension par les jeunes, des rôles de chacun dans le parcours de leur prise en compte.

Raison d'être du LVA

Celle-ci est de créer des conditions permettant aux jeunes de se réapproprier leur envie de vivre rationnellement, en préservant leur intégrité physique et morale.
À cette fin, il convient de :

- Les responsabiliser en cohérence avec leur âge et possibilités ;
- Développer la confiance ;
- Créer des contacts humains sans équivoque ;
- Stimuler l'acquisition de l'autonomie ;
- Développer l'écoute réciproque ;
- Inciter les jeunes à respecter autrui, et à se faire respecter au travers de valeurs communes ;
- Leur permettre d'appréhender l'inconnu sans crainte ;
- Leur permettre de s'approprier ou de se réapproprier des compétences en vue de leur intégration sociale et professionnelle.

_____

Mise en œuvre

Cela exige :

- D'être nous-mêmes disponibles, attentifs et à l'écoute ;
- De leur offrir une vie familiale au quotidien ;
- De les rendre responsables de leur hygiène, de la propreté de leur chambre et de leur lieu de vie ;
- De les assister dans la reconstruction de liens clarifiés avec leur famille, chaque fois que cela est possible, selon les objectifs fixés par les placeurs ;
- De les faire participer activement à la vie sociale et familiale du lieu de vie et d'accueil ;
- De leur apprendre les soins de base aux animaux ;
- De leur apprendre à décider et à adhérer à des sorties culturelles choisies en commun ;
- De les inciter à être acteurs des décisions de la vie quotidienne ;
- De leur confier progressivement la responsabilité du matériel et des animaux ;
- De les assister face à leurs difficultés, par ex : ne pas remettre en cause l'accueil en cas de transgressions ou de difficultés d'adaptation, ceci toutefois dans les limites d'un cadre éducatif.

_____

Intérêt au regard des besoins de la population concernée

Introduire une coupure pour les adolescents accueillis est l'objectif. Les milieux dans lesquels ils se trouvent en difficulté, engendrent souvent des souffrances et l'éloignement dans ce cas est source d'apaisement, de sérénité et de sécurité.

La plupart des adolescents concernés par ces accueils en lieu de vie, sont des ados dont les passages dans des structures traditionnelles d'accueil se sont soldés par un échec. La venue de ces jeunes dans une structure non traditionnelle d'accueil d'adolescents, (lieu de vie et d'accueil) peut se révéler constructive.

Un des intérêts de cette prise en compte est de faire sortir un adolescent d'un ou des circuits dans lesquels il ne se trouve pas forcément bien, mais où il puise souvent sa reconnaissance sociale. Il vit souvent son appartenance à un groupe, comme un idéal de vie. Après un temps d'adaptation souvent long et difficile, le jeune trouve de l'intérêt et se rend accessible à la possibilité de rechercher des motivations d'existence plus adaptées.

La vie familiale quotidienne est rassurante. Pouvoir concrétiser les échanges entre des parents, leurs enfants et petits-enfants, mais également les rapports d'une fratrie aimante, reste pour ces jeunes, en grande détresse familiale, une expérience extrêmement édifiante. Le petit nombre d'adolescents accueillis enraye souvent l'effet de groupe et permet une meilleure sensibilité à l'écoute et à l'appropriation des instants vécus ensemble.

_____

Traitements médicaux et suivis thérapeutiques

Dans le cas de suivi de traitements, des rendez-vous sont tenus régulièrement avec les médecins traitant les adolescents. Un fonctionnement identique est établi avec les psychologues pour l'accompagnement thérapeutique.

Nous attachons une grande importance à la régularité de nos rencontres avec les assistants et travailleurs sociaux attitrés aux adolescents, ceci afin de garder une direction cohérente dans l'aide apportée aux jeunes et de maintenir un lien avec les organismes concourants aux soins des jeunes.

_____

II - L'ORIGINE DU PROJET D'HIER À AUJOURD'HUI

Le LVA d'aujourd'hui est le résultat d'une construction progressive, et d'une maturation longue de la réflexion sur l'accueil des jeunes en difficulté.

1989 marqua le début de la création d'une structure de vacances à la ferme, et donc, des premiers accueils d'enfants pour l'été. Nous avions, mon épouse et moi, sans le savoir, accueilli parmi les enfants en vacances, une jeune fille qui était prise en charge par les services sociaux. À la fin des vacances, le foyer référent de la jeune fille nous a contactés pour nous demander si nous étions ouverts toute l'année, car la jeune fille voulait revenir chez nous. Elle disait s'être très bien entendue avec ces hôtes. Pour ma part, j'avais eu l'impression d'avoir plutôt bataillé avec cette gamine qui ne voulait rien écouter et avec laquelle j'avais fait preuve très souvent de fermeté, mais que j'avais aussi valorisée quand elle parvenait à avoir un comportement acceptable. Poussés par les services, qui nous disaient ne pas comprendre comment nous avions fait avec cette "gosse incasable", nous voilà partis, un peu par hasard, dans l'aventure de l'accueil d'enfants en grandes difficultés.

De ce hasard, donc, est née rapidement une réelle envie d'accompagnement. Nous nous sommes beaucoup questionnés sur le bien-fondé de ce choix. Nous avions nous-mêmes un enfant en bas âge, ainsi qu'un centre équestre en création : allions nous réussir à harmoniser notre vie privée et professionnelle avec l'accueil d'enfants en difficulté ?

Avec le recul, je dois dire que nous n'avions pas les réponses à toutes ces questions, mais nous étions mus par une envie. Cette envie était certainement issue de notre propre enfance qui avait subi la maltraitance, et pendant laquelle aucune aide ne s'était manifestée. Nous ne pouvions dès lors pas laisser les demandes d'accueil sans réponse. Il nous a semblé juste de tendre la main, avec cette sensibilité qui était la nôtre, et qui, visiblement, nous permettait une compréhension et une acceptation de situations d'enfants, que les foyers de l'enfance ne pouvaient gérer.

Le choix de vie à la campagne a également joué son rôle. Ce choix était le résultat d'une recherche de vie saine pour notre enfant et ceux à venir (nous en avons eu cinq), ainsi que de méthodes éducatives aux antipodes de celles que nous avions vécues avec nos propres parents. Nous nous étions formés, entre autres, aux méthodes éducatives de Françoise Dolto et de Bruno Bettelheim, ce qui a évidemment contribué à la pertinence de notre accueil.

Pour que le lecteur ait une vision juste des origines de ce projet, il y a un point important à traiter car il est bien trop souvent occulté, je parle ici des moyens financiers. Ce sujet ne doit pas être tabou. Si nous avons d'abord reçu bénévolement, il est bien évident qu'à terme, nous ne pourrions plus assurer la pérennité de l'accueil sans tarification du service rendu. Durant les dix premières années qui ont suivi la décision d'accueillir des ados en difficultés, furent facturés aux services sociaux pour ces ados, les vacances ou l'équitation. L'accueil proprement dit, ainsi que le travail correspondant à cet accueil ne faisaient l'objet d'aucune facturation. Notre motivation était bien plus de permettre à des ados de se reconstruire que l'appât du gain.

En 1995, je refusai même une habilitation et une tarification PJJ, cette dernière intéressante en terme de stabilité financière, mais obligeant à un accueil totalement restrictif, ne correspondant absolument pas à nos valeurs. Quelques années plus tard, tout en conservant notre liberté d'accueil, nous avons décidé d'un prix de journée fixe : nous ne pouvions en effet plus tenir financièrement en accueillant bénévolement. Cette décision ne nous a nullement empêchés, quand les services sociaux n'accompagnaient plus les ados, de continuer l'accueil de certains d'entre eux jusqu'à un an après leur majorité, et ceci bénévolement.

En 2004, enfin, la tarification du Conseil Général alla de pair avec l'autorisation LVA.

J'évoque ces choix financiers pour permettre une juste lecture des motivations de l'accueil et l'équilibre que l'on doit trouver en bonne conscience entre : d'une part, l'accueil qui fait sens pour nous et les accueillis, et d'autre part, le gain correspondant à l'investissement humain, incluant le soin de notre famille à très long terme. Les extrêmes que serait, d'un côté, l'abnégation totale et de l'autre, le pur aspect commercial, sont évidemment aussi dangereux l'un que l'autre.

Après cet aparté financier, revenons au début de la décision d'accueil.

Une fois donc la décision d'accueil prise, au cours des années, les rôles se définirent doucement et paisiblement dans le couple. À moi les activités extérieures, les randonnées à cheval et à pied, le ping-pong, la pêche, la récolte des foins, la mécanique, à mon épouse, les animaux à la ferme, les volailles, les cochons, les arbres fruitiers, la préparation des conserves. Dans le cadre des "vacances à la ferme", nous offrions l'image sereine d'une vie de famille à la campagne. Au fil des années, nous avons connu une population d'accueillis qui a évolué d'une manière insensible. Nous avons reçu des mères isolées avec leur bébé : trois passages, plus une qui est restée 8 mois. Nous avons reçu des jeunes qui avaient un vécu très difficile, voire subi des sévices importants, mais qui manifestaient quand même une envie de vivre, des toxicomanes postcures. Cela correspondait bien avec l'énergie que je pouvais donner.

Les 25 années suivant cette décision d'accueil d'adolescents, furent jalonnées par la création d'une association, "Point de chute", de celle d'un centre de tourisme équestre, d'un élevage de chevaux lusitaniens, de chèvres, de poules, de cochons, de la création de produits régionaux, de celle d'un centre de vacances et de loisirs agréé Jeunesse et Sport, d'une école française d'équitation, de l'autorisation de création du LVA, de l'obtention de nombreuses formations et diplômes, tant dans le domaine équestre que dans celui de l'éducation spécialisée, de la création de l'école interne et de la construction d'une équipe encadrante, rassemblant professionnels de l'éducatif ou non.

Cela a conduit finalement à la réalisation d'un lieu de vie et d'accueil qui est un très bel outil, lequel a fait non seulement, l'objet d'un rapport très élogieux, en mai 2014 d'une mission d'inspection diligentée par le Conseil Départemental de Saône-et-Loire, mais également d'un audit pour la production de l'évaluation externe qui cite l'excellence du lieu, ainsi que d'un rapport de la médecine du travail exempt de toutes améliorations à apporter. Il n'y a pas lieu pour autant de s'endormir sur ses lauriers, ainsi, un an plus tard, l'incompréhension du sens même d'un LVA, par certains professionnels internes ou externes, est là pour nous réveiller et nous forcer à nous réinterroger sur la pertinence de certains choix d'encadrement.

———————

III - LE LIEU DE VIE AUJOURD'HUI, LIEU D'UNE PERMANENCE ÉDUCATIVE

La permanence, voilà un mot qui paraît bien improbable quand il s'agit de parler d'un travail. En effet, qui peut encore aujourd'hui, croire que des personnes sont capables de faire abstraction d'une partie de leurs loisirs, de leurs temps libres, de leur vie de famille, de leur vie privée, du soin de leurs biens personnels, pour un "travail" et ceci, en permanence ?

Cette permanence, pourtant, existe bel et bien, et ceci dès l'origine des lieux de vie et d'accueil. J'invite les lecteurs de ce projet d'établissement à s'y intéresser, en tout cas, c'est en référence à cette origine historique que j'ai décidé de créer et de partager ce lieu de vie. Il serait même plus précis de dire que j'ai partagé mon lieu de vie, avant même de le considérer comme tel. Un constat s'impose : il n'y a pas de "vivre avec" sans réelle permanence, et au moment où certains lieux de vie sont tentés de se transformer en structures expérimentales, établissant un cloisonnement entre "permanents" devenant de moins en moins permanent, et les personnes reçues, cloisonnement souvent plus confortable, il me paraît au contraire important de réaffirmer toute l'importance du "vivre avec".

Depuis 33 années, je me suis trouvé à accueillir des adolescents présentant des troubles multiples. Au départ, il s'agissait d'accueils de très court terme, (quelques mois voire une année) d'adolescents que d'autres structures ne pouvaient gérer plus longtemps, ou qui se refusaient à le faire. Au fil du temps, les ados sont arrivés plus jeunes (12/13 ans au lieu de 16/17) les accueils se sont allongés sur plusieurs années, allant jusqu'à la majorité des jeunes et au-delà.

Si un constat sur ce mode d'accueil doit être fait, c'est au premier chef ce que nous renvoient les ados accueillis qui nous permet de le faire. Les liens tissés avec nombre d'ados maintenant devenus adultes me confortent clairement dans le sentiment de la validité de ce mode d'accueil.

Il y a des constantes dans ce qu'expriment des jeunes que nous avons accueillis, le principal étant le temps et l'attention que nous leur avons consacrés. Puis viennent l'écoute, surtout celle du soir, voire celle de la nuit, et la bienveillance, qu'ils expriment en disant simplement, "vous nous aimez". Sont citées également les règles de vie quotidienne et l'énergie à les garder au plus près de ces règles : ils décrivent cela comme ayant été très rassurant.

Pour ce qui est de l'apprentissage des connaissances générales, quand nous leur demandons comment il se fait qu'ils aient appris ici ce qu'ils refusaient ailleurs, la réponse et quasiment toujours la même : "vous étiez là tout le temps et vous ne lâchiez jamais et puis, vous élevez vos enfants comme nous."

Ce qui est très intéressant, c'est de constater que des ados, même partis d'ici en crise, nous recontactent souvent cependant, des années après, pour nous tenir les mêmes propos. Rien de tel, finalement, pour permettre de vérifier la pertinence d'un choix.

Il se développe ici, au sein du lieu de vie, un réel affect entre les accueillis et les accueillants, un affect sans confusion de rôles, basé sur le respect des différences intégrant les devoirs de chacun.
Le temps consacré, l'humain, le lieu, l'environnement animal et naturel, l'affect, les compétences professionnelles multiples, les transmissions de savoirs et bien entendu la personnalité et l'énergie des accueillants qui composent ce lieu de vie et d'accueil, sont les éléments indissociables d'un tout. Ces éléments forment une dynamique positive et bienveillante, ils contribuent, au sein du lieu de vie des Bruyères, à recréer une écologie humaine soignante et réparatrice. Mais n'est-ce pas là l'objectif que devrait viser tout acteur de la protection de l'enfance ? Permettre à un autre être d'acquérir un équilibre pérenne en respectant sa singularité pour qu'il puisse accéder à une vie apaisée.

_____

La vie quotidienne partagée

La vie quotidienne partagée est le vecteur essentiel de la socialisation des jeunes confiés au LVA

La prise en charge familiale se traduit par un partage de la vie quotidienne, sans barrières infranchissables, entre la vie privée et la vie professionnelle. Pour autant, des espaces restent totalement privés, permis par la configuration des lieux, étendus. Il en est ainsi du premier étage de la maison : le bureau qui y mène forme comme un sas. Les ados frappent avant d'y rentrer, et ceci même quand la porte est ouverte. Tout le reste est à la disposition des ados, tandis que leur propre espace est respecté lui-même, sauf besoins impérieux. En dehors de cela, le quotidien est commun, du lever au coucher. Pour que la sphère intime soit quand même protégée, des instants sont réservés à nos enfants et petits – enfants, aux amis et aux visiteurs, la chose étant grandement facilitée là aussi, par le fait que le site est très spacieux et offre différents endroits permettant une certaine discrétion sans pour autant que cela puisse induire l'impression d'une fermeture.

La vie quotidienne, est organisée d'une manière assez rigoureuse, néanmoins adaptable, ce qui permet aux ados d'intégrer des règles qui leur ont trop longtemps manqué, tout en permettant de tenir compte des hauts et des bas de leur humeur. Ces règles sont fixées dès l'arrivée du jeune, parfois des plannings sont établis lorsqu'il y a des disputes. Selon l'addition des profils des accueillis, ces plannings peuvent cependant ne pas être nécessaires. Les réactions des ados, par rapport à des tâches banales (entretien de leur chambre, de leur salle de bain, participation à l'entretien de leur linge et des parties communes) sont souvent révélatrices des carences familiales. Ces carences étant repérées, nous veillons à apporter aux adolescents les outils pour les réduire, et cela est une œuvre de longue haleine. C'est pourquoi nous faisons notre cette objurgation de Nicolas Boileau : "**Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage !**"

_____

L'apprentissage de la socialisation

L'apprentissage de la socialisation se fait d'une manière souple mais tenace, à toutes occasions, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, par exemple lors de courses, du shopping ou des sorties pouvant servir de supports pédagogiques comme :

- les courses de chiens de traîneaux ;
- les sorties attelage à cheval ;
- l'initiation à la bourrellerie ;
- les visites de fromageries et de fruitières ;
- les concerts ;
- les sorties à Paris avec soirée bateau-mouche et visite de la Tour Eiffel ;
- les visites des salines d'Arc et Senans ;
- les excursions et visites dans le Jura ;
- les virées à Equitalyon, à Touroparc à Mâcon, à Centerparc en Sologne, au Parc animalier et d'Attraction de Dompierre sur Besbre ;
- la visite du Festival d'Avignon ;
- le passage du Tour de France ;
- la visite de châteaux comme Chambord, Pierre de Bresse, etc ;
- Vacances à Center Parcs ou à la mer.

En moyenne, près de cinquante sorties sont organisées sur une année.

_____

Les valeurs développées déterminant le projet pédagogique

Toutes les activités, les plus simples comme les plus élaborées, sont l'occasion de développer et de pratiquer les valeurs qui sous-tendent le projet pédagogique de l'établissement.
Ce sont :

- La liberté d'expression ;
- La stimulation de la curiosité ;
- La communication ;
- Le respect de soi et des autres ;
- L'honnêteté ;
- La générosité ;
- Le respect de la sphère intime de tous.

_____

Le règlement intérieur

Pour lequel il a été préféré, le titre de "Règles de la vie quotidienne au LVA" reflète par sa présentation positive, posant ce qu'il est possible de faire dans certaines limites au sein du LVA, plutôt que ce qu'il est interdit d'y faire, la manière dont est organisée la vie quotidienne au LVA.

_____

Le déroulement d'une semaine en période scolaire

Il n'y a pas d'horaire pour le lever. En revanche, l'objectif est fixé : les jeunes doivent être en cours à l'heure (8h), propres, leur chambre correcte et chacun ayant déjeuné en fonction de ses choix et de son appétit. Chacun gère son temps à sa façon, et on peut effectivement en faire le constat : les choses se font de manière tranquille, chacun préparant son petit-déjeuner selon ses goûts. Il est notable que les algarades soient rares à ce moment de la journée. Certains préfèrent prendre leur petit-déjeuner avant les autres, justement pour être tranquilles.
L'école interne, ouvre le matin, de 8h à midi. Le choix d'une école interne répond au besoin des jeunes qui arrivent déscolarisés et très réticents donc, voire hostiles, face à l'institution scolaire.
L'après-midi, il n'y a pas de programme fixe préétabli, le temps déterminant largement les choses. Mais les obligations sont remplies en priorité, le soin des chevaux servant de support pédagogique. Il faut s'en occuper l'hiver beaucoup plus que l'été. S'imposent aussi les réalités de la vie quotidienne : le ménage, la préparation des repas, les rendez-vous extérieurs, les courses, l'entretien des chambres. Cela établit une régularité qui apprend aux jeunes la culture de l'effort. À cet effet, il y a nécessité d'établir une régularité dans l'insistance auprès des ados, car ceux-ci essayent d'avoir les encadrants à l'usure : il ne faut pas lâcher le morceau ! Cela demande une énergie considérable. Il faut la même énergie pour les courses, car les ados ont souvent été habitués soit au laxisme de leurs parents, soit à l'achat de la paix sociale de la part des éducateurs dans certains foyers éducatifs.

Le mercredi, il n'y a pas non plus de journée type. Les jeunes doivent être levés pour 9h. Le choix a été fait de refuser de faire de la suractivité occupationnelle. C'est un jour de la semaine comme un autre si ce n'est que la matinée étant libre, les activités peuvent être décidées selon les circonstances et les impératifs de chacun, encadrants comme ados confiés. La veille au soir du mercredi est en revanche, souvent mise à profit pour la préparation plus libre de repas répondant aux desiderata des ados : cela permet des soirées spécialement conviviales les laissant développer leur créativité dans le domaine culinaire.

Le week-end, le samedi, le lever est plus souple comme le mercredi. Souvent, le matin est consacré à un grand ménage dans la maison et aux abords. L'après-midi est souvent réservé soit à une sortie en ville, soit à une activité. Le soir nous allons volontiers au cinéma, le coucher est tardif. Le dimanche, la grasse matinée est permise : tous ne la font pas. Vers onze heures, est organisé un brunch, les jeunes arrivent au fur et à mesure.
L'ambiance est décontractée, nous profitons tous du confort de la maison, de la visite des amis, ou, nous sortons ensemble.

_____

La scolarisation en interne

Elle s'effectue le matin sur quatre jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), de 8 à 12 heures. Pour certains adolescents en classe supérieure ou en formation, deux après-midis par semaine sont ajoutés.

Cette scolarisation était effectuée dans les années 90 par mon épouse et moi-même, les enfants confiés étant totalement déscolarisés. L'école a débuté réellement son fonctionnement en 2001 avec l'embauche d'un instituteur, Gilles Auffray, qui n'est pas détaché de l'éducation nationale, et qui est un employé à part entière du LVA.

Rescolariser est difficile, mais le travail porte ses fruits. Ainsi, l'école présente quasiment chaque année des candidats au brevet de collèges. Quelquefois, les fruits sont lointains, mais dans tous les cas, des acquis sont observés qui permettront aux jeunes de rebondir. Sont utilisés comme supports, les Cours Legendre, le CNED et le CNEFDI. Deux ordinateurs sont utilisés ainsi que des DVD éducatifs. Des Visio-conférences sont organisées avec les professeurs des cours Legendre.

Le professeur n'intervient pas qu'en cours : il fait bénéficier les ados de ses connaissances dans de multiples domaines, tels que : le théâtre, la musique, puisqu'il est également violoncelliste. Il organise des sorties culturelles et participe à des spectacles avec les ados.

_____

Formations externes

Les adolescents de plus de 16 ans ont accès à des CAP. Il faut pour autant que les entreprises trouvées se situent dans des limites géographiques accessibles.

Le LVA participe financièrement à la possibilité d'obtenir le BSR ou le permis 125cc. Une participation du LVA au financement du permis auto peut être envisagée dans certaines situations.

Le LVA et en capacité de fournir des véhicules adaptés pour que les adolescents concernés puissent se rendre sur leurs lieux d'apprentissage. Il est évident que toutes ces possibilités dépendent du profil du jeune, de son comportement et de l'accord des responsables légaux.

_____

Formations ciblées

Nombre des adolescents que nous accueillons atteignent presque l'âge de la majorité. Cela implique, en plus de la recherche d'un équilibre personnel, un apprentissage relativement rapide de la gestion des documents incontournables à toute vie autonome ; ex : documents bancaires, bail de logement, factures diverses, ordonnances médicales, etc.
Le LVA utilise comme support à cet apprentissage les documents administratifs du lieu.

_____

Les vacances

Durant les vacances scolaires, il paraît important de bien marquer symboliquement des différences avec les périodes de scolarisation et de formation. Pendant les petites vacances, les horaires du lever sont moins impératifs, les activités peuvent durer plus tard le soir, il y a moins de nécessité d'une manière générale, et les activités tant internes qu'externes, sont plus nombreuses.

Durant les grandes vacances, les choses sont annoncées le jour même de la fin des cours, les ados peuvent :

- la piscine étant à leur disposition, se balader en maillot de bain et rester dans cette tenue même à table ;
- manger dans des endroits différents par petits groupes s'ils le souhaitent ;
- veiller tard, dans la mesure où les tâches sont accomplies ;
- profiter de la piscine de nuit ;
- ne plus dresser la table d'une manière aussi exigeante que le reste de l'année ;
- pour ceux qui sont suffisamment compétents, sortir un cheval et s'en occuper librement ;
- pour les plus grands, aller en étant accompagnés, en boîte de nuit ;
- enfin, les sorties libres en ville sont plus fréquentes.

Bref l'atmosphère est plus décontractée pour bien marquer une différence avec le reste de l'année, mais bien évidemment ces licences sont accordées dans la mesure où le respect des consignes données par les encadrants et les droits d'autrui sont respectés.

_____

Les activités ludiques et pédagogiques

Les investissements sont importants dans les instruments de musique, orgue électronique, piano, basse électrique, guitare électrique et guitare classique, batterie, harmonica, djembé, guimbardes, kazous. Il en est de même pour les jeux de société, très nombreux. Cela permet des moments agréables d'apprentissage. En outre, sont organisées des activités ludo-sportives comme le tir à l'arc, la pétanque, le tir à la carabine, la piscine, la randonnée en basse montagne, la découverte de la faune et la flore en canoë.

Pour avoir une image générale de la vie au LVA, il faut prendre en considération le fait que beaucoup de personnes fréquentant le LVA pour des raisons amicales ou familiales, participent volontiers aux activités, partageant leurs compétences et leurs passions avec les adolescents.
Cet exemple se vérifie dans les ateliers de mécanique, de menuiserie ou de culture de fruits et légumes bio. Notre entourage proche, passe volontiers du temps à transmettre leur expérience dans les champs de compétences propres à chacun.

Dans le domaine de la lecture, en dehors des achats de livres réguliers, deux ou trois fois par mois, les adolescents sont abonnés au "Journal des Ados", le plus lu, à "National Géografic" et à "Psychologie Magazine". Nous recevons également le Journal de Saône et Loire tous les matins.
Les ados, qui pour une large part arrivent au LVA réticents à la lecture, s'y mettent progressivement.

Aux activités citées plus haut, s'ajoutent 3 supports pédagogiques : L'élevage de chevaux, l'équitation d'extérieur et l'élevage de chiens.

1/L'équitation : Axée sur la randonnée. Cette activité implique une approche de la topographie, de la maréchalerie, de la bourrellerie, du matelotage, et la connaissance de diverses plantes toxiques pour les chevaux, ainsi qu'une bonne base d'hippologie.
C'est au contact du cheval et au cours des activités équestres que se vivent les émotions constructives les plus fortes. En effet, le cavalier doit être respecté par le cheval sans être craint, il faut, pour travailler avec les chevaux, être ferme sans devenir violent. Les soins des matériels obligent à la patience.

Les échecs rencontrés lors de l'apprentissage de l'équitation, stimulent des compétences à gérer et surmonter les frustrations. La préparation des randonnées, itinéraires, points d'eau, bivouac, etc. développe le sens des responsabilités, car, pour chaque tâche, un adolescent se désigne.
Les randonnées d'hiver créent des groupes qui se découvrent solidaires, le partage est souvent plus équitable. Les adolescents, qui doivent faire face à des conditions climatiques plus rudes que l'été, ont une vision moins galvaudée de leur condition physique. Ils se découvrent réellement et apprennent beaucoup sur eux-mêmes. Le contact avec le cheval est vecteur d'émotions structurantes et réparatrices.

2/L'élevage équin : Les soins à apporter aux 50 chevaux et poulains créent un support thérapeutique efficient et rassurant, pour les ados les plus fragiles.
La surveillance des poulinières et la naissance des poulains, sont toujours des moments de grande émotion.
Les poulains arrivant au printemps, les jeunes se voient récompensés des efforts de soins prodigués tout au long de l'hiver dans des conditions climatiques parfois éprouvantes.

3/ L'élevage canin : Depuis plus de 20 ans, mon épouse Jacqueline baigne dans le monde canin. Diplômée éducatrice canin, détentrice des brevets de pistage et de défense, elle a remporté de nombreux concours.
Elle partage ses compétences avec les jeunes accueillis, qui peuvent ainsi s'investir dans les soins des mères et des chiots. Nous notons un réel intérêt des ados pour ce pôle.
Comme pour les poulains, la naissance des chiots reste un instant de vie riche en émotions. Certains jeunes ont d'ailleurs veillé les lices tard dans la nuit pour ne pas rater la mise-bas.
Ils participent également aux expositions canines nécessaires aux confirmations des mères et dans ce cadre, aux soins inhérents à ces évènements.

Exposé et bilan pédagogique

Donc l'essentiel du projet pédagogique consiste à inculquer patiemment à des jeunes qui, la plupart du temps, ont connu des règles déviantes, des règles de vie simple avec, sous leurs yeux, l'exemple d'une famille comme une autre. À cet égard, cet exemple d'une famille très concrète, dans laquelle chacun a sa personnalité, ses qualités, ses défauts, ses imperfections, ses lacunes et ses générosités, peut apparaître infiniment moins distant et donc atteignable, par rapport à l'impression que la demande des adultes serait qu'ils soient "des enfants parfaits".

Ils sont rassurés de constater que fonctionner de manière saine ne veut pas pour autant dire qu'il faut atteindre un haut niveau de perfection. Ce qui fait la valeur de la pédagogie tranquille du LVA, c'est d'une part, la ténacité à faire respecter des règles de vie simple, la capacité de remettre cent fois sur le métier son ouvrage, et d'autre part d'offrir un exemple humain atteignable, lequel est présenté aux ados quotidiennement et très concrètement. L'attention et la disponibilité qui par ailleurs leur sont accordées en permanence, ainsi que les échanges avec nos enfants, petits-enfants et familiers du lieu, leur permettent d'intégrer de la manière la plus apaisée possible un certain nombre de règles de vie et de valeurs, qui leur faisaient très largement, voire totalement défaut, faute qu'ils n'aient pas voulu ou pas pu les intégrer. Ces règles et ces valeurs, dès lors qu'ils peuvent en observer le résultat d'une manière très concrète dans une famille chaleureuse, font sens pour eux.

Derrière cette apparente simplicité pédagogique, il convient de noter, qu'il y a un travail permanent d'attention discrète des mots et des actes des ados, afin que nous puissions intervenir intelligemment face aux situations quotidiennes et apporter aux jeunes des informations cohérentes et constructives. Il convient, en parallèle d'exercer sur soi également un contrôle personnel de son propre comportement. Celui-ci, tout en restant naturel, doit être compatible avec le public accueilli. Une certaine réflexion est nécessaire à tous les instants en sa présence, afin de ne pas blesser sa sensibilité.

———————

IV – BILAN & PERSPECTIVES

Durant cinq dernières années, des éducateurs spécialisés on fait partie de l'effectif, mais la réduction de la capacité d'accueil du LVA par le Conseil Départemental de Saône-et-Loire, a obligé le LVA à revoir sur certains points le fonctionnement de la structure.

1/ Bilan : le fonctionnement à dix ados, avait permis au cours de ces dernières années, le recrutement d'un, puis deux éducateurs spécialisés. Cela avait donné, d'une part la possibilité de mieux prendre en charge le groupe, en accordant une attention plus particulière et plus soutenue aux adolescents en plus grandes difficultés, et d'autre part, et seulement lorsque je passai à deux éducateurs, de me décharger d'une partie de mes lourdes obligations.
Les inconvénients, en furent que le LVA avait perdu une partie de sa chaleur humaine, laquelle était largement déterminée par son cadre familial, et le fait que les mêmes personnes assuraient une permanence 24 heures sur 24. Les éducateurs eux, avaient leurs horaires et se tenaient à une certaine réserve, voire distance, qui les préservait, mais qui conduisait les adolescents à ne pas les intégrer pleinement dans un contexte qu'ils souhaitaient familial. En effet, les ados, depuis le départ des éducateurs, expriment que le contexte actuel est plus chaleureux pour eux. Ils disent *"que les éducateurs leur rappellent les foyers qu'ils avaient connus."* Ils notent en outre, le paradoxe entre le discours des permanents, qui leur expliquent le côté familial du lieu de vie, et la présence d'éducateurs qui pour eux sont liés à la notion de foyers éducatifs. Les éducateurs sont pour eux des pièces rapportées qui ne devraient éventuellement s'occuper que des activités, quand les permanents ne sont pas disponibles. Les ados ont exprimé *"qu'ils pouvaient aborder plus de problèmes avec les permanents, ceux-ci étant plus humains",* tandis qu'un familier des lieux fait le constat, après le départ des éducateurs, que *"les jeunes sont plus ouverts"*

2/ La réduction de la capacité du LVA n'a pu qu'entraîner de facto une réduction de l'effectif des employés. Il a donc été exclu de maintenir deux postes d'éducateurs. Face à cette nouvelle donne, l'équilibre financier n'a pas permis non plus de conserver le poste de lingère.
La seule conséquence négative du départ des éducateurs retenue par les ados interrogés, fut que le nombre des activités avait diminué, il a donc fallu trouver un nouvel équilibre, plusieurs solutions ont répondu à cette tâche, partant des perspectives 2018.
a/Nous avons augmenté le temps partiel de la secrétaire, qui n'est pas seulement secrétaire, mais qui, comme toute personne gravitant autour ou dans le LVA, a au quotidien, une attitude éducative avec les ados, ce qui permet des interactions intéressantes. Elle a dès lors accepté un poste d'assistante éducative. b/L'instituteur a accepté une plus grande implication pour organiser avec les jeunes des sorties à finalité éducative ; c/ Nous demandons une présence accrue des intervenants extérieurs travaillant en libéral, selon les activités envisagées.

Tout cela étudié de manière pragmatique, nous a permis de maintenir un cadre l'égal et même supérieur en maintenant un effectif à 3,5 ETP.

Il est évident que la réduction des recettes va de pair avec la réduction des dépenses. Les frais fixes étant peu compressibles, il a fallu revoir le nombre d'activités proposées aux adolescents.
Certains projets, comme celui de l'aménagement de la serre pour la culture de légumes bio ont peiné à aboutir, tout comme celui de l'achat d'un nouveau véhicule, pour un des jeunes qui entrait en CAP.

La construction d'un portail d'entrée et d'un couvert, devait s'autofinancer, la situation actuelle nous a obligés à un nouveau prêt. Les perspectives de l'année sont de terminer ces deux ouvrages.
Il est à préciser que, fermer et sécuriser les lieux accueillants des enfants, est une demande du Ministère, néanmoins, aucune aide financière n'est allouée pour assumer cette demande.

L'agrandissement de la cuisine, bien trop exiguë pour partager aisément cette activité avec les jeunes a pu se concrétiser.

Le développement de la visioconférence lors des formations, nous oblige à repenser la technologie actuelle. Les trois ordinateurs dévolus ne sont plus suffisants. L'étude et la budgétisation d'un matériel idoine à ces nouveaux fonctionnements sont prévus dans l'année.

Les travaux et apprentissages écologiques, notamment dans le domaine de la production de bois pour le chauffage du site, nous à conduit à repenser le matériel. En ce sens, l'achat de machines ultra-sécurisées a pu être réalisé.

Les choix budgétaires du LVA ont dû obligatoirement être revus, cela en prenant en compte la politique départementale annoncée, en matière d'accompagnement de jeunes en grandes difficultés.
L'allongement des délais de remboursements des crédits du LVA reste à envisager. Cela à des conséquences sur notre projection de fin de carrière et la gestion future du site.
La décision arbitraire de réduction des places de la part du département de Saône et Loire, nous a obligés à investir la totalité des réserves financières du LVA pour le sauver. Aujourd'hui encore, l'équilibre financier reste précaire.

Quoi qu'il en soit, de la ou des solutions choisies, il apparaît raisonnable pour la pérennisation du LVA, de retrouver un fonctionnement plus familial. Telle est la conclusion essentielle que l'on peut faire, après 33 années de fonctionnement, dont 5 années avec un personnel spécialisé. Celui-ci devait apporter une complémentarité dans le fonctionnement du LVA, et une synergie enrichissante devait en être le résultat. Celle-ci ne s'est pas produite, cependant que l'essence même du lieu de vie se diluait. L'avenir est dans un recentrage du LVA sur ses valeurs fondamentales. Ces valeurs et notre fonctionnement ont donné grande satisfaction aux départements qui ont fait appel au lieu de vie.

Les dires tant des adolescents présents que de ceux que nous accueillîmes dans le passé, ainsi que les nombreux échanges avec les responsables des départements ayant travaillé avec nous, nous confortent dans la pertinence du recentrage exposé plus haut.

La fermeture intempestive de notre LVA en 2019 par le département de Saône-et-Loire, suite à une lettre anonyme dénonçant de la maltraitance, nous a une fois de plus prouvé la fragilité d'un LVA. Nous avons pu vérifier ce qui était souvent décrit par les permanents d'autres LVA, notamment l'acharnement de l'ASE à vouloir à tout prix avoir raison, quitte à broyer tout sur son passage, professionnels et enfants. Le Tribunal Administratif nous ayant entendu, ce qui ne fut pas le cas de l'ASE qui ne respecta pas même le principe essentiel du contradictoire, nous avons certes pu réouvrir. Reste que des ados ont été arrachés à un lieu sans la moindre explication alors qu'ils manifestaient leur refus. Ils n'ont pas eu voix au chapitre alors que leur avis devait être entendu : leurs affaires furent jetées dans des sacs-poubelles sans précautions, leurs mots ignorés par des adultes imbus de la certitude de faire le bien, arrogants, brandissant leur pouvoir administratif comme seul argument, et que tout cela a été d'une violence extrême qu'il fut même interdit de filmer ! Cet épisode calamiteux dans notre histoire d'accueillants ne peut que laisser des traces indélébiles sur le regard que nous portons aux services chargés officiellement de la "protection de l'enfance".

Un nouvel objectif se dessine clairement pour nous : La médiatisation des actes de maltraitance institutionnelle. Il faut retirer de cet évènement traumatisant la force de combattre l'étroitesse d'esprit de certaines personnes en charge de la protection de l'enfance, mais qui, dans les faits maltraitent tranquillement, pleins de certitudes et de bons sentiments affichés.
L'exemple venant d'en haut, quel message donnerions-nous aux ados qui nous sont confiés, si nous acquiescions sans broncher à de pareils dysfonctionnements les concernant au premier chef ?

Nous sommes en 2023, gendarmerie, parquet et département ont tout à fait compris qu'ils avaient commis des maltraitances institutionnelles, mais pour l'heure, personne n'est en capacité d'en assumer la responsabilité. Pour nous, le combat pour faire reconnaître les responsabilités, continue.

Bien heureusement, certains départements faisant preuve de clairvoyance et d'un esprit critique, nous ont renouvelé leur confiance. Nous avons retrouvé depuis peu une fréquentation du LVA nous permettant de faire face à nos charges. Il faudra néanmoins plusieurs années pour retrouver un équilibre financier. Les jeunes ayant été fortement impactés par cet évènement, il a été très intéressant d'échanger avec eux sur le sujet. Nous avons pu travailler sur le sens des responsabilités, de l'investissement, de la justice et en sus, des valeurs humaines qui devraient régir notre société.
Ces jeunes ayant pu observer finement le positionnement et les décisions prises par certains acteurs de la vie publique, ont pu se sensibiliser, ceci afin de ne pas reproduire dans leur vie de tels comportements.
Cela étant, nous avons veillé à ce que cet événement n'occupe pas une place prépondérante dans notre et leur quotidien. La responsabilité des accueillants que nous sommes est de nous focaliser sur les besoins des ados, les soins à leur apporter, leur développement psychique et formatif.

Au regard des trois dernières années, et des constats d'incompréhension par certains responsables administratifs de ce qu'est un LVA, il est bon de rappeler ceci :
Un LVA est une structure privée. Un LVA fonctionne le plus souvent exactement comme de l'artisanat. Le nôtre est d'ailleurs affilié à l'Union Nationale des Artisans de la Protection Sociale. Voilà pourquoi, il n'est pas rare, comme chez de nombreux artisans, de constater un fonctionnement familial. Étrangement, ce qui paraît tout à fait normal chez les uns, semble être considéré comme de l'autarcie chez les autres.
Il est alors primordial que les responsables départementaux visitent les LVA et se rendent compte de la cohérence et de l'investissement des personnes présentent sur site, ceci qu'elles soient en charge des personnes accueillies ou simplement faisant partie de la famille des accueillants.
Dans notre cas, il est à considérer que nos enfants ont concrètement participé au fonctionnement du LVA et ceci depuis leur plus tendre enfance. Nous poursuivons ce fonctionnement avec nos petits enfants maintenant et sommes toujours persuadés que cela contribue à l'évolution positive des ados qui nous sont confiés, très souvent familialement déstructurés, .

La majorité des LVA sont mus par des valeurs humaines, qui dépassent largement le cadre d'un simple travail strictement temporalisé. C'est l'histoire d'une vie, tant pour les permanents que pour tout leur entourage. Sans s'y intéresser, il est quasiment impossible de mesurer cet investissement. J'en prendrais pour exemple le constat d'un ancien directeur d'ASE, en poste 18 ans, qui, après avoir créé des liens avec notre LVA, a pu dire que, bien que vivement intéressé par les LVA au cours de sa carrière, il ne mesurait toutefois pas l'investissement humain quotidien, avant d'avoir passé bon nombre de semaines avec nous.
Le travail de connaissance est donc encore à effectuer.

Le bilan de l'année 2022 est clairement le constat d'un investissement hors norme, tant de l'équipe encadrante, que de notre famille et nos proches. L'évolution favorable des adolescents confiés, reste un marqueur objectif ; Cette énergie et cette force positive, nous confortent dans notre vision de ce qu'est un LVA, ainsi que de la justesse de nos actions.

À Frontenaud le 1er février 2023

Gio Rossi